

Décision Générale colonial

Décision n° 271 concernant les Ministères.

n° 271

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 3 mars 1960
Numéro JO n° 3 du 31/03/1960	Date du numéro 31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Les allocations viagères de reversion annuelles suivantes sont accordées aux veuves ci-après désignées de Gayad Waberi Robleh, ex-infirmier auxiliaire de l'Hôpital Peltier, décédé le 6 janvier 1960 : — Mme Amina Doubad Ali 9750 fr. — Mme Saida Fod Idriss 9.750 fr. — Mme Kadidja Odouah Assouch 9.750 fr. Ces allocations seront payables trimestriellement pour compter du 7 janvier 1960, sur le vu des certificats de vie délivrés par les autorités compétentes.